



La lutte régionale contre les mouches des fruits et légumes en Afrique de l'Ouest

Lettre d'information 2008

N° 1, Juin 2008

Sommaire :

- Editorial
- Une série d'activités régionales confiée par la Banque mondiale à l'IITA en 2008
- Concertation en Côte d'Ivoire
- Vos réactions....
- Témoignage...
- Arrivages et cours des mangues ouest africaines en 2007
- Démonstration de méthodes de lutte préconisées dans la brochure COLEACP/CTA « Comment lutter contre la mouche des mangues »

Retrouvez tous les numéros de la lettre d'information sur www.coleacp.org

Cette lettre du COLEACP et du CIRAD est destinée à l'information de tous les opérateurs publics et privés concernés par la problématique des mouches phytophages en Afrique. En contribuant à la coordination des initiatives, elle vise à apporter aux filières agricoles des solutions fondées scientifiquement et économiquement. Elle est publiée avec l'assistance de la Coopération Française.

Editorial

En 2008, le futur de la filière Manguue ouest africaine continue d'être sous la menace des mouches phytophages. Les dommages infligés aux cultures par ces mouches pénalisent la **qualité** et la **disponibilité en fruits et légumes** tant pour la consommation locale que pour l'exportation.

L'aire de répartition de l'espèce asiatique particulièrement invasive *Bactrocera invadens*, s'étend maintenant à l'ensemble de la région ouest-africaine, après avoir été détectée pour la première fois au Kenya en 2003. On constate par ailleurs que des insectes habituellement cantonnés aux zones tropicales et subtropicales s'installent à des latitudes de plus en plus septentrionales. Cela justifie que l'Europe porte une attention croissante à **prévenir et contrôler l'introduction d'insectes sur son territoire**.

Les interceptions coûteuses à l'entrée de l'UE, de lots de mangues africaines infestées par les mouches, **compromettent la survie économique** de cette filière. Plus que jamais, des solutions de lutte intégrée doivent être mises à la disposition des producteurs et des exportateurs africains, tout en les adaptant au cas des plus **petites exploitations** qui fournissent une part significative de l'approvisionnement des consommateurs locaux et de l'exportation.

Bien que des initiatives locales pour lutter contre ce fléau soient mises en œuvre ou prévues dans différents pays de la région, **la sensibilisation des producteurs reste insuffisante**. Coordonner les initiatives nationales et les accompagner au plan régional par l'action concertée des différents bailleurs de fonds constituent la priorité en 2008.

Le **COLEACP**, réseau interprofessionnel pour un commerce horticole durable, en collaboration avec le **CIRAD**, entend favoriser la mise en œuvre des mesures permettant de gérer ce problème phytosanitaire commun à la sous-région. Comme en 2007, la Coopération française continuera, de juin à décembre 2008, à soutenir la publication de la lettre électronique consacrée à la lutte régionale contre les mouches des fruits et légumes en Afrique de l'Ouest. La nouveauté en sera la **publication mensuelle de deux versions, respectivement en langues française et anglaise**, afin d'associer au dialogue, comme à l'action, opérateurs francophones et anglophones.

Maintenir ce trait d'union entre les **scientifiques**, les **acteurs économiques**, les **institutions publiques** et les **organisations d'assistance** jusqu'à ce que soit effectivement mis en place un véritable plan régional de lutte est essentiel pour résoudre ce problème SPS et alléger ses conséquences sur la pauvreté des personnes concernées.

André POUILLÈS-DUPLAIX
MAE/DGCID

Direction des Politiques de Développement
Sous Direction des Politiques Sectorielles
et des Objectifs du Millénaire
pour le Développement
Sous-directeur

Une série d'activités régionales confiée par la Banque mondiale à l'IITA en 2008

« L'intervention de l'IITA va consister à faire connaître le GF 120 (aussi connu sous le nom de *Success appat*) et à en propager l'utilisation par la technique du traitement par taches »

Le département ARD de la Région Afrique de la Banque mondiale a maintenant passé un contrat avec l'Institut International pour l'Agriculture Tropicale (IITA), dont le siège est basé à Ibadan (Nigeria), pour entreprendre une série d'activités, pour la saison de mangue 2008, visant à propager des méthodes de contrôle et de limitation des populations des diverses espèces de mouches des fruits dans sept pays de la sous région (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal).

Cette initiative fait suite à la série de visioconférences que la Région Afrique de la Banque, conjointement avec l'Institut de la Banque mondiale, avait organisée dans la première moitié de l'année 2007 sur le sujet de la mouche du fruit. Elle avait permis de faire le point de la situation dans les divers pays de la sous région concernant les dégâts causés aux productions fruitières par les mouches des fruits.

L'action confiée à l'IITA a été rendue possible grâce à un financement octroyé à la Banque mondiale par l'Union Européenne dans le cadre d'un programme plus large connu sous le nom de "Programme tous ACP relatif aux Produits de Base Agricoles" ; la Banque (département Agriculture et Développement Rural de la Région Afrique) en assure une composante axée sur la promotion des exportations non traditionnelles (hors produits de base). Le contenu de cette composante recouvre largement l'agenda de développement de l'agriculture commerciale à forte valeur ajoutée (dont l'horticulture) que le département ARD- Région Afrique promeut dans le cadre des divers programmes déjà existants dans divers pays d'Afrique sub-saharienne.

C'est la station de l'IITA de Cotonou qui prend le leadership de ce Projet, car c'est au Bénin que se concentre l'essentiel du travail de l'IITA sur les diverses espèces de mouches présentes dans la sous région, en particulier sur l'espèce *Bactrocera invadens* plus récemment arrivée en

Afrique sub-saharienne qui occasionne des dégâts importants du fait de sa voracité phytophage.

L'intervention de l'IITA en 2008 va consister à faire connaître le GF 120 (aussi connu sous le nom de *Success appat*) et à en propager l'utilisation par la technique du traitement par taches. Cette propagation des connaissances se fera par le biais de formations de formateurs qui, à leur tour, formeront les producteurs de mangues à travers leurs associations.

Au cours de la saison 2008, l'IITA va :

- sélectionner les contreparties dans chaque pays, qui serviront de correspondants et seront chargées de mettre en place les activités dans chaque pays de la zone,
- mettre en place trois vergers pilotes dans chacune des 15 principales zones agroécologiques de la mangue dans la sous région,
- procéder aux démonstrations du fonctionnement des pièges et du GF-120 dans les vergers pilotes,
- procéder aux formations des formateurs autour de ces vergers pilotes,
- mettre au point un matériel didactique, en français et en anglais, destiné aux producteurs, pour les familiariser avec les diverses espèces de mouches des fruits et aider à propager les techniques de piégeage.

Enfin, la Banque a également retenu le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) pour la conduite d'un test de technologie de traitement des fruits en post récolte au cours de cette même campagne de mangues 2008 en Afrique de l'Ouest.

Christophe RAVRY
Banque mondiale



Formation de formateurs autour des vergers pilotes

Concertation en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, du 29 au 31 janvier 2008, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil (FIRCA) a organisé à Korhogo une concertation entre tous les acteurs de la filière mangue pour échanger sur les possibilités de relance de l'encadrement des producteurs dans les régions Nord et Centre et définir les stratégies de lutte contre les mouches à mener. Cette rencontre a abordé :

- l'état des lieux de l'encadrement des producteurs,
- le bilan des actions entreprises vis-à-vis des producteurs par les structures d'encadrement.
- les propositions pour relancer et redynamiser le conseil et l'encadrement des producteurs.

Achille N'DA ADOPO
Hala N'KLO
CNRA Côte d'Ivoire

Si vous souhaitez résilier votre abonnement à la lettre d'information, merci d'adresser votre demande à :
genevieve.viel@cirad.fr



Vos réactions....

Veillez SVP nous informer sur la lutte contre les mouches des mangues. Les planteurs ont fini par couper les manguiers et les brûler en charbon de bois. Imaginez-vous les conséquences économiques et écologiques ? Nous voulons des contacts avant la saison puisque les manguiers ont commencé à fleurir.

Mohamed DIABATE
Programme ACV-SANIA de Guinée

Notre réponse...

Le Responsable du Projet à la station de l'IITA-Cotonou au Bénin, est un chercheur du CIRAD le Dr Jean-François Vayssières. Ce dernier, ainsi que son adjoint, Dr Antonio Sinzogan, ont entrepris une première mission d'information en Février et Mars 2008 dans les sept pays suivants : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal.

Ci-après la liste des contacts utiles :

Mali - Adama Sidibé - PCDA .

Hamdallaye ACI 2000 BP 1430 Bamako

Tel : +223-222-11-25/26

Sénégal - M. Yousouf Badji - PDMAS.

Gare de fret de l'Aéroport LSS, BP 22, 579 Dakar ponty

Tel. : +221 33 869 62 62

Guinée - M. Koumandian Camara / Dr Morodian Sangaré - IRAG.

BP 1523 Bvd du Commerce, Conakry

Port. : +224 60 57 43 80/62 15 26 75

Côte d'Ivoire - Dr Achille Adopo and Dr Hala N'Klo - CNRA. Km

17 route de Dabou 01 BP 1740, Abidjan

Port. : +225 07 09 02 60 Bureau : +225 23 47 24 24

Ghana - Mrs Milly Kyofa-Boamah - PPRSD.

PO Box M37, Accra

Port. : +233 20 8120721 - Bureau : +233 21 290404

mkyofaboamah@yahoo.co.uk

Burkina - Dr Rémy Dabiré - INERA.

BP 910, Bobo-Dioulasso - Port.: +226 70 25 84 69

Bénin - Dr Jean-François Vayssières - IITA.

08 BP 0932 Tri postal Cotonou

Port. : +229 97 29 78 20 - Bureau : 229 21 35 01 88

Témoignage...

Sotracom Air Transit est une société française spécialisée dans le transit aérien de produits périssables, notamment en provenance des pays ACP d'Afrique de l'Ouest. Bruno Maloberti, Directeur de l'Agence de Roissy CDG, et ses collaborateurs sont confrontés chaque année, entre mars et juin, à la délicate question de la qualité phytosanitaire des arrivages de mangues en provenance du Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Mali. "Bien que ce résultat soit en baisse par rapport à 2007, pour l'année 2008, sur la période de janvier à juin, 14 tonnes de mangues de ces origines transportées par avion et gérées par la SAT, ont été détruites pour cause de mouches des fruits. Le SRPV (Service Régional de la Protection des Végétaux) agit toujours avant dédouanement et prélève systématiquement 20% de chaque lot identifié.

Lorsqu'il y a une forte suspicion de présence de larves de mouches, une analyse microscopique est effectuée et les fruits douteux sont gardés en observation afin d'identifier les larves ; ce délai de garde peut aller jusqu'à 72 heures. Durant ce laps de temps, le reste du lot est gardé en stock dans les magasins de la compagnie aérienne.» Depuis plusieurs années, la SAT conseille aux exportateurs de mangues d'identifier chaque palette et de mentionner le lieu de provenance de chaque lot sur le certificat phytosanitaire. "Les exportateurs appliquent de plus en plus cette consigne qui évite une destruction de tout le chargement lorsque la présence de mouche des fruits est avérée sur un lot bien identifié" précise-t-il, "et surtout, permet de livrer rapidement aux clients importateurs les autres lots non infestés.

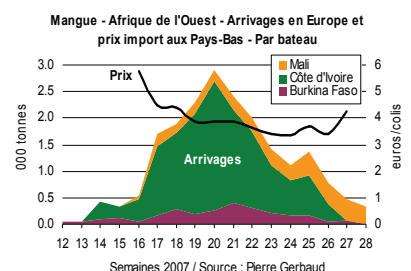
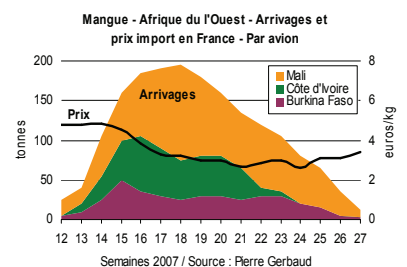
Bruno MALOBERTI
Sotracom Air Transit

Arrivages et cours des mangues ouest africaines en 2007

Moins tourmentée que celle de 2006, la campagne 2007 de commercialisation des mangues sur le marché européen a encore une fois subi le flux et reflux d'un approvisionnement difficilement maîtrisé, où chaque origine tente d'imposer son rythme de livraison en fonction des aléas de la production. Les grandes phases d'approvisionnement du marché restent peu ou prou identiques à celles des années précédentes, avec des périodes de transition entre origines toujours problématiques. Au jeu de la conquête des marchés européens par les volumes, les origines sortent généralement meurtries sur le plan économique. Plus dangereuse est la persistance de cours médiocres sur de longues périodes de commercialisation, qui

s'inscrit progressivement dans les habitudes d'achat de la distribution européenne. La banalisation d'un produit a certes pour corollaire une baisse des prix, mais elle ne doit pas être synonyme d'une perte d'identité qualitative et gustative du fruit. **Dans ce contexte, il faut être particulièrement vigilant aux problèmes phytosanitaires susceptibles de déprécier la production (mouche des fruits entre autres).** Sur mille fruits importés sur le marché européen, combien sont réellement consommés ? Dommage que ce calcul ne soit pas disponible, il serait vraisemblablement de nature à modifier profondément les stratégies des opérateurs, tant en amont qu'en aval de la filière.

Catherine SANCHEZ
Observatoire des Marchés - Cirad



Démonstration de méthodes de lutte préconisées dans la brochure COLEACP/CTA « Comment lutter contre la mouche des mangues »

Le PIP/COLEACP a appuyé, de mai à octobre 2007, la DPV (Direction de la Protection des Végétaux) du Sénégal dans la mise en place d'une démonstration d'une combinaison de méthodes de lutte intégrée visant à diminuer l'incidence des mouches des fruits sur les rendements et la qualité de la production des mangues.

Un verger appartenant à M. Abdoulaye Diéne, isolé des autres vergers de la zone, a été choisi pour la démonstration afin d'éviter des réinfestations venant de vergers non contrôlés et de mieux cerner ainsi l'effet des méthodes de lutte.

La combinaison des méthodes de lutte appliquées incluait :

- l'élimination des mâles de *B. invadens* par des blocs imprégnés d'insecticide (malathion fourni par la SPIA) et de méthyl-eugénol ;
- deux (2) pulvérisations d'un appât alimentaire additionné de spinosad (Success appât de Dow AgroSciences) à la dose de 1litre/ha ;
- l'hygiène des vergers (désherbage ; destruction des fruits tombés par enfouissement, ensilage, brûlage à même le sol et incinération dans un fût transformé en incinérateur).

Cette combinaison a permis une **réduction des populations de mouches des fruits dans une proportion significative** puisque la quantité de mouches capturées dans la parcelle de démonstration n'a représenté que 17% de la quantité collectée dans la parcelle témoin non

traitée distante de 3 km et située dans les plantations de CADA Sarl.

Cette action a comporté également d'autres études dont les autres principaux enseignements tirés sont les suivants :

- L'évolution des populations de mouches suit la dynamique des pluies, cette tendance est plus perceptible au niveau de *Bactroceara invadens* que chez *Ceratitidis cosyra*.
- *C. cosyra* est dominante à 87% parmi les émergences au niveau des fruits des plantes hôtes alternatives incubées, bien que *B. invadens* y soit observée.
- Le méthyl-eugénol s'est manifesté comme étant significativement la meilleure substance dans la capture des mâles de *B. invadens*, tant par sa longévité que par l'attrait exercé. Cependant, la noix de Muscade pilée peut constituer une alternative à renouveler chaque semaine en l'absence de méthyl-eugénol.

Ces tests de méthodes de lutte devraient être répétés dans d'autres vergers isolés ou à plus large échelle dans de petites zones de production suffisamment isolées afin de confirmer les résultats obtenus.

Mbaye NDIAYE

Direction de la Protection des Végétaux
du Sénégal
Gilles DELHOVE—COLEACP/PIP



Participez à la lettre d'information

Enrichissez la lettre d'information et partagez votre expérience en nous adressant vos contributions. Pour cela, communiquez-nous votre texte (environ 200 mots) accompagné d'une illustration (photo ou graphique) avant le 15 de chaque mois. Votre article paraîtra dans le numéro suivant. Merci d'adresser vos contributions à :

COLEACP

Comité de Liaison Europe- Afrique- Caraïbes -Pacifique

5, rue de la Corderie - Centra 342
94586 Rungis Cedex - France

Tél. 33 (0)1 41 80 02 10 - www.coleacp.org

Contact : Catherine Guichard - catherine.guichard@coleacp.org

CIRAD

Centre de coopération internationale en recherche agronomique
pour le développement

TA B-DIR/PS3 - Boulevard de la Lironde
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél (33) (0)4 67 61 55 77 - www.cirad.fr

Contact : Rémy Hugon - remy.hugon@cirad.fr

Ce document a été réalisé avec
l'assistance financière de :



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DgCiD



France Coopération
15 et 20, rue Monsieur
75000 Paris - France
Tél. 33 (0)1 53 69 30 00
www.diplomatie.gouv.fr